

fabuleux récoltés par les initiateurs du pipe-line à gaz naturel. L'honorable député de Rosetown-Biggarr a consigné dans le harnard de l'autre jour un réquisitoire contre ces intérêts, réquisitoire dont tous, ici, devraient tenir compte. Mais qu'a fait le parti conservateur après toutes ses promesses électorales, après l'éloquence électorale avec laquelle il a promis de protéger le peuple canadien de ceux qu'il a appelés "les exploiters pirates et flibustiers"? Il a institué une commission royale, la dernière ressource d'un gouvernement qui veut attendre, attendre, attendre. Voici ce que dit le *Financial Post*,—journal qui devrait se rapprocher de la manière de voir conservatrice,—au sujet de la commission royale. Dans son numéro du 19 octobre 1957, on y lit un article intitulé: "L'initiative tory écarte le gaz des affaires politiques courantes":

Du point de vue politique, l'initiative est observée avec grand intérêt. A la dernière session, les conservateurs ont fait beaucoup de bruit contre le pipe-line transcanadien en particulier, mais la plupart d'entre eux pensent maintenant que le pipe-line était une bonne affaire.

En instituant une commission royale qui consacra des mois à étudier la question, les tories ont effectivement écarté le pipe-line des affaires politiques courantes et ils ont une réponse toute prête pour les cécéfistes qui, croit-on, vont proposer la nationalisation de tout le réseau.

Voilà la méthode vénérable ou plutôt méprisable qu'emploie un gouvernement pour se tirer d'embarras. Et ce qu'il y a de pire, dans ce cas-ci, c'est que la méthode sert à tirer d'embarras les mercantis du pipe-line. En effet, étant donné les vastes attributions que se voit confier la Commission, il lui faudra au moins un an et demi, je pense bien, pour tenir ses séances et préparer son rapport. Combien de temps faudra-t-il après cela pour que le gouvernement songe à agir? Ce sera bien après les prochaines élections, comme nos amis d'en face s'y attendent sans doute. Mais il sera alors trop tard et les millions de dollars de bénéfices illicites qu'auront touchés les mercantis du pipe-line seront incorporés dans les tarifs exigés des consommateurs canadiens de ce gaz.

Le mercantilisme s'est toujours pratiqué ainsi au Canada dans ce service public. Le mercantilisme s'est pratiqué à un tel degré que les barons déprédateurs d'il y a un siècle en sécheraient d'envie. La récente livraison de la revue *Time* dit que, au 1^{er} juillet dernier, les plus-values de capitaux libres d'impôt avaient rapporté quelque 300 millions de dollars aux lanceurs de la Trans-Canada.

Ce montant qui tombe exempt d'impôt entre les mains de quelques-uns est trois fois plus considérable que celui que la Chambre a approuvé il y a une semaine à titre de

supplément à la sécurité de la vieillesse et dans presque toutes les provinces du Canada l'histoire est la même, que ce soit le gaz naturel de Québec, l'embranchement albertain, celui du Nord ontarien, il s'agit dans tous les cas de gains privés aux dépens du public. Je dois faire exception pour la province de Saskatchewan qui, sur le plan local du moins, a fait en sorte que ce service public soit étatisé dans l'intérêt et sous le contrôle de la population qui l'utilise.

Ce problème préoccupe en particulier ma province de Colombie-Britannique. La société qui nous fournit le gaz naturel est la *Westcoast Transmission Company*, sur laquelle une colossale société des États-Unis, la *Sun-Ray Midwestern Oil* a la haute main. Un autre qui y détient également des capitaux considérables est évidemment M. Frank McMahon, dont les conservateurs favorisaient les intérêts il y a un an à propos des droits relatifs au pipe-line transcanadien. La *Westcoast* recueille le gaz naturel au delà de la frontière albertaine dans la région de Rivière-la-Paix-Colombie-Britannique et le transporte par pipe-line jusqu'au littoral à Vancouver sur une distance de quelque 650 milles, puis de là aux États-Unis en passant par Huntington et aussi au moyen d'un embranchement vers l'intérieur de la Colombie-Britannique.

J'aimerais exposer simplement à la Chambre quelques-uns des faits brutaux ou indiscutables de cette opération. D'abord M. Frank McMahon a reçu une option lui permettant d'acheter 155,000 actions de la société à cinq cents l'action. Avant que le pipe-line commence à fonctionner, ses bénéfices à ce titre s'élevaient, francs d'impôts, à \$5,600,000.

En second lieu, ce même Frank McMahon a reçu une option lui permettant d'acheter 200,000 actions à \$6 l'action, option valable jusqu'à 1960. Avant l'inauguration du pipe-line, il avait réalisé un autre bénéfice de 6 millions.

Troisièmement, une société de placements des États-Unis et d'autres sociétés américaines ont reçu des options du même genre que celles ci-dessus mentionnées, dont elles ont tiré une plus-value de 23 millions exempté d'impôt.

Quatrièmement, une société appartenant à la grosse société américaine l'*El Paso Company*, a reçu une option lui permettant d'acheter des actions de la *Westcoast* à \$5 l'action. L'option intéressant 1,128,000 actions, elle a donné un profit net de 35 millions.

Cinquièmement, l'ensemble des plus-values de capitaux réalisées par les lanceurs de l'entreprise *Westcoast Transmission* s'élève à